

## **Coopération allemande au développement en Mauritanie**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE  
RENOVATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LES  
BUREAUX DE LA GIZ A NOUAKCHOTT.**

**AOUT 2022**

## PARTIE GÉNÉRALE

### 1. OBJET DU DAO

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est une entreprise fédérale allemande. La GIZ soutient le gouvernement fédéral allemand dans la réalisation de ses objectifs dans le domaine de la coopération internationale pour le développement durable. La GIZ est présente dans plus de 130 pays à travers le monde.

L'objet du présent DAO est de sélectionner une entreprise qui lui sera confié :

- Les travaux de rénovation des installations électriques dans les bureaux de la GIZ à Nouakchott.
- La maintenance préventive et curative de ces installations.
- La fourniture et la pose du matériel de Branchement Borne poste **(en option)**.

### 2. CRITERES D'ELIGIBILITE

Afin d'être éligibles à l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection. Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants :

#### **2.1 Capacité économique et financière du candidat :**

1- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen de deux millions MRU (2.000.000 MRU), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (3) dernières années (2019, 2020, 2021).

2. Avoir une attestation bancaire certifiant que le soumissionnaire dispose des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'un millions cinq cent mille ouguiyas MRU (1 500.000 MRU).

#### **2.2 Capacité technique et professionnelle du candidat :**

Le soumissionnaire doit avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins trois (3) marchés au cours des cinq (5) dernières années (2017-2021) dont la nature/le montant/la complexité est identique à la nature/au montant/à la complexité des travaux proposés.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre et/ou le Maître d'ouvrage des projets

concernés.

### **3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Les soumissionnaires doivent déposer des offres pour la totalité des travaux demandés dans le dossier, les travaux sont en seul lot unique.

### **4. FRAIS DE SOUMISSION**

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de l'offre sont à la charge du soumissionnaire. Le Maître d'ouvrage n'assumera aucun de ces frais, et ce quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure.

Le Maître d'ouvrage n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le soumissionnaire lors des visites et lors de l'examen du site ou pour tout autre aspect relatif à sa soumission.

### **5. INSPECTION DU SITE**

Les soumissionnaires doivent visiter le site d'exécution des travaux de ce fait ils doivent contacter la réception du bureau de la GIZ pour prendre rendez-vous aux numéros 45 26 67 26 ou 45 25 86 21 du 15 au 22.08.2022 à partir de 8h à 16h sauf le vendredi de 8h-11h. La visite sera faite sous la conduite de la Direction Administrative et Financière de la GIZ à Nouakchott et une attestation de visite sera délivrée à son issue. Les soumissionnaires devront fournir cette attestation dans le dossier technique sous peine d'invalidation de ce dossier.

Pendant la visite, les soumissionnaires s'assurent d'obtenir tous les renseignements nécessaires (cahier des clauses techniques, schémas, condition générales relatives à la fourniture de services et autres) pour préparer leurs offres et visiteront tous les locaux. Aucune modification de prix résultant d'une mauvaise appréciation des prestations ne sera acceptée après l'attribution du marché.

### **6. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Les soumissionnaires sont entièrement responsables de l'examen attentif du dossier d'appel d'offres, y compris les documents de conception disponibles pour vérification, toute modification envoyée lors de la période de soumission des offres, ainsi que pour l'obtention de l'information fiable sur les conditions et obligations susceptibles d'affecter le montant ou la nature de l'offre ou l'exécution des travaux. Dans l'hypothèse où l'offre serait retenue, aucune demande de modification du montant découlant d'erreurs ou d'omissions dans les obligations du soumissionnaire précédemment décrites ne sera admise.

## **7. EXPLICATIONS RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Les soumissionnaires peuvent poser des questions par mail jusqu'à 07 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, à l'adresse mail suivante : [MR\\_Quotation@giz.de](mailto:MR_Quotation@giz.de) avec comme objet DAO 83417156.

Le Maitre d'ouvrage n'est aucunement tenu de fournir des informations complémentaires après cette date.

## **8. MODIFICATIONS DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES**

Le Maitre d'ouvrage peut modifier les documents d'appel d'offres. Toute modification du dossier d'appel d'offres sera publiée de la façon que l'avis d'appel d'offres

Le Maitre d'ouvrage peut, si nécessaire, repousser la date limite fixée pour la remise des offres de manière à laisser aux soumissionnaires suffisamment de temps pour prendre en compte ces modifications dans l'élaboration de leurs offres.

## **PRÉPARATION DES OFFRES**

### **9. LANGUE DES OFFRES**

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le Maitre d'ouvrage doivent être rédigés en langue française.

Si les pièces justificatives demandées sont établies dans une langue autre que celle de l'appel d'offres, le soumissionnaire fournira une traduction assermentée en français.

### **10. CONTENU ET PRÉSENTATION DES OFFRES**

Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection. Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 11 ci-dessous.

Les offres doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Les offres doivent contenir les documents et informations mentionnés au point 11 ci-dessous.
- ✓ L'offre doit être signée par une personne habilitée
- ✓ Les pages pertinentes des documents spécifiés au point 11 doivent être signées comme indiqué.

✓ Le soumissionnaire doit fournir tous les documents requis par les dispositions du dossier d'appel d'offres. Tous ces documents, sans exception, doivent se conformer strictement à ces conditions et dispositions, et ne peuvent pas contenir d'altérations faites par le soumissionnaire. Les offres qui ne sont pas conformes aux exigences du dossier d'appel d'offres seront rejetées.

✓ Les fournitures et travaux du présent DAO sont regroupés en **un seul lot** comprenant une option (Fourniture et pose du matériel de Branchement) et feront l'objet d'un seul marché.

✓

## **11. INFORMATIONS/DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Chaque Soumissionnaire doit justifier ses capacités techniques, financières et juridiques en présentant séparément :

- un dossier administratif
- une offre technique
- une offre financière

11-1 Le **dossier administratif** est composé des documents ci-après :

✓ Une description de la société comportant au moins les informations suivantes :

Le Nom, la raison sociale, l'adresse, téléphone, e-mail.

✓ Copie du registre de commerce ;

✓ Attestation de non-redevance à la CNSS, valide ;

✓ Attestation de non-redevance des impôts, valide ;

✓ Attestation de non-faillite délivrée par le tribunal du Commerce.

11-2 Le **dossier technique** est composée des documents ci-après :

- Le cahier des prescriptions techniques CPT du dossier d'appel d'offres paraphé à chaque page par le Soumissionnaire ;

- L'attestation de visite des lieux dûment remplie et signée par le représentant de la GIZ.

- La présentation technique du matériel proposé, en accord avec les spécifications techniques du cahier des prescriptions techniques avec les fiches en annexe du CPT renseignées ;

- Les Etats financiers et bilans certifiés pour les 3 dernières années ;

- Un mémoire technique décrivant les modalités d'installation en particulier :

La liste du personnel proposé pour l'exécution du contrat, avec les CV du personnel principal (rôle et fonction de chacun) ;

La méthodologie du travail comportant de brèves descriptions des activités principales, indiquant le déroulement des tâches et le planning proposé pour l'exécution de celles-ci sous forme de diagramme GANTT;

Une note récapitulant les remarques et suggestions de toute nature que le soumissionnaire jugerait opportun de faire ;

- Références au cours des 5 dernières années pour des travaux similaires :

Le descriptif des références comportera au moins les informations suivantes :

- Date et lieu de l'installation ;
  - Nature, volume, montant et durée des prestations ;
  - Adresse du Maître d'ouvrage et personnes à contacter ;
  - Documents justificatifs (attestations de bonne fin).
- Le projet de contrat de maintenance décrivant un programme détaillé d'activités de maintenance préventive (période d'intervention, opérations à réaliser).

**11-3 L'offre financière** est composée des documents ci-après, chacun dûment daté et signé à chaque page par le Soumissionnaire :

- le devis estimatif (DE) et le bordereau des prix unitaires (BP) pour les travaux de rénovation et maintenance ;
- le devis estimatif (DE) pour l'option fourniture et pose du matériel de branchement borne poste.

## **12. PRIX DES OFFRES**

La monnaie de l'offre est la Nouvelle Ouguiya (MRU)

Le prix de l'offre doit couvrir l'ensemble des travaux et prestations décrits dans le dossier d'appel d'offres. Tous les postes non chiffrés ne seront pas payés et seront censés être couverts par les autres postes figurant dans la décomposition du prix forfaitaire.

## **13. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les offres doivent rester valides durant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres mentionnée dans l'avis de l'appel d'offres.

## SOUSSION DES OFFRES

### 14. SCELLAGE, MARQUAGE ET REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français doivent être déposées à la réception du Bureau de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH à Nouakchott, au plus tard le **26 août 2022 à 11h 00** dans des enveloppes fermées avec la mention :

**« Dossier d'appel d'offres relatif aux travaux de la rénovation des installations électriques N° 83417156 » et portant le nom de la société.**

Cette enveloppe devra contenir deux enveloppes fermées dont une enveloppe contenant l'offre technique constituée par un dossier administratif et un dossier technique et une enveloppe contenant l'offre financière. Les enveloppes seront ouvertes à huis clos par la GIZ le plus tôt possible après la clôture des réceptions de dossiers.

## ÉVALUATION DES OFFRES

### 15. ÉVALUATION DES OFFRES

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de demander au soumissionnaire des clarifications sur tout point de son offre que la commission d'évaluation jugera nécessaires à son évaluation. Les demandes de clarification et les réponses doivent être faites par écrit. Elles ne peuvent en aucun cas viser à modifier ou changer le prix ou le contenu de l'offre, sauf pour corriger des erreurs arithmétiques découvertes par la commission d'évaluation lors de l'analyse des offres. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier les informations fournies par le soumissionnaire si la commission d'évaluation le juge nécessaire.

La commission d'évaluation analysera la conformité technique de chaque offre et classera les offres en deux catégories : techniquement conformes et techniquement non conformes.

La Commission propose de retenir l'offre « techniquement et économiquement la plus avantageuse ». Les différentes étapes de l'évaluation des offres sont les suivantes :

a) Ouverture de l'enveloppe "dossier administratif". Examen de la recevabilité et de la conformité administrative des soumissions

Les soumissions jugées non conformes à l'issue de cet examen sont écartées.

b) Ouverture de l'enveloppe "dossier technique". Examen de la conformité technique, notamment par rapport aux conditions prévues le dossier d'appel d'offres et dans le cahier des prescriptions techniques.

Les soumissions jugées non conformes à l'issue de cet examen sont écartées.

c) Evaluation des offres techniques sera effectuée conformément à la grille annexée.

La note technique minimale requise est de 50 points sur 100. Toute offre qui n'aura pas totalisé au minimum 50 points sera éliminée à ce stade

d) Ouverture de l'enveloppe "offre financière" des seules offres reconnues conformes et ayant totalisé une note technique supérieure ou égale à 50 points.

e) Analyse des offres financières :

La Commission procédera d'abord à une vérification arithmétique du devis quantitatif estimatif, ensuite les offres seront notées au prorata du montant de l'offre.

La note financière Nf sera obtenue pour chaque offre de la manière suivante :

$$Nf = \frac{\text{Offre la moins disante} \times 100}{\text{Offre considérée}}$$

f) Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux dispositions du Document de l'Appel d'Offres et qui aura obtenu la note pondérée la plus élevée.

Note pondérée = (Note technique du concept de l'offre considérée / meilleur note concept) x 45 % + (Note technique de la qualification du personnel de l'offre considérée / meilleur Note du personnel) x 25 % + Note financière x 30 %

g) L'attribution provisoire du contrat se fait, sous réserve que le montant rentre dans les disponibilités financières prévues.

h) La négociation du contrat s'engagera avec le Soumissionnaire retenu. L'attribution définitive du contrat se fait à l'issue des négociations si celles-ci sont positives.

# Grille d'évaluation des offres

				Best bidder		Soumissionnaire n°	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(3)	(4)
		Criterie	poids in %	Points (max.10)	Assessment (2)x(3)	Points (max.10)	Assessment (2)x(3)
<b>1. Pertinence du concept proposé</b>							
1.1	<b>Expérience de l'entreprise</b>						
1.1.1	Expérience Générale		10	10			
1.1.2	Expérience spécifiques (missions similaire)		30	10			
1.2	<b>Mémoire technique</b>						
1.2.1	Méthodologie proposée		10	10			
1.2.2	Planning d'exécution (diagramme GANTT, max. 1 page)		5	10			
1.2.3	Remarques et suggestions sur les prestations demandées		5	10			
1.2.4	Model de contrat de maintenance		20	10			
<b>Total 1</b>			<b>80</b>				
<b>2. Qualification du personnel proposé</b>							
2.1	CV responsable des travaux (2 pages max .)		5	10			
2.2	Cvs Chefs d'Equipes		15	10			
<b>Total 2</b>			<b>20</b>				
<b>3.</b>	<b>Évaluation technique totale</b>		<b>100</b>				
	Pondération technique en %.						
<b>4.</b>	<b>Offre financière</b>						
	<b>Evaluation totale en %.</b>						
Note pondérée = (Note technique du concept de l'offre considérée / meilleur note concept) x 45 % + (Note technique de la qualification du personnel de l'offre considérée / meilleur Note du personnel) x 25 % + Note financière x 30 %							
<b>5.</b>	<b>Avantages / risques particuliers</b>						

ATTESTATION DE VISITE

**PROJET :**  
**Travaux de rénovation des installations électriques des bureaux de la GIZ**  
**Nouakchott**

M/Mme.

.....

Représentant du bureau national de la GIZ  
(Nom et Qualité)

M

.....

De la société

.....

Adresse et contacts de la société

.....

S'est présenté(e)

le.....

À

.....

Pour visiter les lieux d'exécution des travaux dudit projet.

**Signature** du représentant de la GIZ

Cachet de la GIZ

- Rayer la mention inutile

## Devis quantitatif et estimatif (Travaux de rénovation et maintenance)

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (MRU)	Prix total (MRU)
Préparation du chantier				
F.P d'un Tableau Général Basse Tension (TGBT)	U	1		
F.P Coffrets Bloc (CB)	U	3		
F.P Coffrets distribution (CD)	U	6		
F.P Coffrets stabilisés (CS)	U	6		
F.P Goulotte et accessoires	ml	2500		
F.P câbles 4x16	ml	200		
F.P câbles 4x10	ml	120		
F.P câbles 3x4	ml	990		
F.P câbles 3x2,5	ml	4200		
F.P câbles 3x1,5	ml	500		
F.P prise 2P+T	U			
Couleur rouge	U	110		
Couleur blanc	U	165		
Réhabilitation de l'éclairage intérieur et extérieur	FF	1		
F.P mise à la terre	FF	1		
Dépose des installation et replis du chantier	FF	1		
<b>Total 1 : Travaux Rénovation</b>				
<b>Coût annuel de la Maintenance préventive</b>	Forfait annuel			
<b>Coût moyen d'une intervention de la Maintenance Curative</b>	Forfait/intervention			

## Bordereaux des Prix Unitaires (Travaux de rénovation et maintenance)

Désignation	Unité	Prix Unitaire (MRU) en lettres
Préparation du chantier		
F.P d'un Tableau Général Basse Tension (TGBT)	U	
F.P Coffrets Bloc (CB)	U	
F.P Coffrets distribution (CD)	U	
F.P Coffrets stabilisés (CS)	U	
F.P Goulotte et accessoires	ml	
F.P câbles 4x16	ml	
F.P câbles 4x10	ml	
F.P câbles 3x4	ml	
F.P câbles 3x2,5	ml	
F.P câbles 3x1,5	ml	
F.P prise 2P+T	U	
Couleur rouge	U	
Couleur blanc	U	
Réhabilitation de l'éclairage intérieur et extérieur	FF	
F.P mise à la terre	FF	
Dépose des installation et replis du chantier	FF	
<b>Coût annuel de la Maintenance préventive</b>	FF/annuel	
<b>Coût moyen d'une intervention de la Maintenance Curative</b>	FF/intervention	

**Devis quantitatif et estimatif Fourniture et pose du Matériel de Branchement  
Borne poste (Option)**

<b>Désignation</b>	<b>U</b>	<b>Qte</b>	<b>Fourniture P.U (MRU)</b>	<b>Pose P.U (MRU)</b>	<b>Fourniture re Prix total (MRU)</b>	<b>Pose P.Total (MRU)</b>
Fouille tranchée en terrain normal (08x0,3)	ml	180				
Fouille tranchée en terrain bétonné	ml	100				
Fet Pose Grillage avertisseur rouge	ml	280				
F.P Câble HN33S33 BT 3x150+70 mm <sup>2</sup> Alu	ml	300				
F.P cosses à sertir C2AU 150	U	6				
F.P cosses à sertir C2AU 70	U	2				
F.P Bloc départ complet	U	1				
F.P d'un disjoncteur Compact 250A	U	1				
F.P extrémité thermorétractable E4R 50/150	U	2				
F.P Gaine GRN 35/95	U	2				
<b>Total</b>					Total 1	Total 2
<b>Total Général de l'option</b>						